

**PROJET DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 13 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 février à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 14
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 12
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse.

Étaient absent·e·s :

Patricia Dumas donne procuration à Christine Robin
Nans Perrin donne procuration à Alexandre Vagnon

Date de convocation : 6 février 2025

Secrétaire de séance : Fabien Plasson

OBJET : Attribution marché panneaux photovoltaïques

Il s'agit de choisir l'entreprise qui va faire installer et exploiter les panneaux photovoltaïques sur le bâtiment « espace Michèle Bernard ».
La mise à disposition prendra la forme d'une Convention d'Occupation Temporaire du domaine public, non constitutive de droits réels, dont la durée sera au minimum de 20 ans. Elle donnera lieu au versement d'une redevance d'occupation.

Une seule proposition nous est parvenue :

- SAS Pilat Watt, centrale villageoise des Monts du Pilat

- La puissance envisagée est de 35 kWc
- L'investissement est de 44 000 €
- La redevance d'occupation est de 1 €/an/m²
- La valorisation de l'électricité par un contrat EDF OA et une boucle d'autoconsommation collective

Le conseil municipal, après délibération, par une abstention et 13 voix pour, autorise Mme la maire à signer la convention d'occupation temporaire.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Fabien Plasson



The image shows a blue ink signature of Fabien Plasson.